



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse — 12 janvier 2023



Mesure de préservation de l'emploi de recherche et de développement :

Bilan du nouveau dispositif mis
en place dans le cadre de France
Relance pour soutenir les capacités
d'investissement en R&D des
entreprises en lien avec
la recherche publique



esr.gouv.fr



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

SOM

MAI

RE

Édito	3
Introduction	4
Qui sont les personnels de R&D concernés par ce dispositif ?.....	6
Une forte mobilisation de l'ensemble des structures de recherche	7
Exemples de bénéficiaires.....	11

Édito



Lancé par le Gouvernement en réponse aux conséquences de la crise sanitaire, le plan France Relance a tenu ses promesses. Alors que de fortes incertitudes pesaient sur le maintien de nos compétences de R&D en France, le dispositif de soutien aux capacités d'investissement en R&D des entreprises en lien avec la recherche publique avait pour ambition de préparer l'après-crise. Cette initiative est un succès.

Ce résultat est le fruit d'une mobilisation collective. 104 établissements publics, universités, organismes nationaux de recherche et écoles ont monté des partenariats de recherche avec des entreprises dans toute la France. Ces partenariats ont permis de préserver des emplois de salariés du privé. Ils furent également l'occasion d'un premier contact avec la recherche pour de jeunes diplômés ou docteurs et par prolongement pour leurs entreprises. 1 400 personnels ont ainsi été bénéficiaires de la mesure.

Je salue cette mobilisation de nos établissements et des délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation. Elles ont pu instruire les projets dans des temps très courts.

La mesure a notamment rencontré un franc succès pour les PME/TPE et pour les jeunes diplômés dont l'insertion professionnelle était fragilisée au moment de la crise. La contraction des investissements de R&D qui était crainte au plus fort de la crise a été fortement limitée. Nous avons vu au contraire de nombreux projets qui étaient dans les cartons pouvoir se lancer, en particulier au sein des TPE/PME bénéficiaires qui représentent la grande majorité des bénéficiaires (75 %). Quant aux jeunes diplômés, ils représentent 72 % des personnels impliqués dans les contrats de recherche.

C'est donc une véritable satisfaction pour le Gouvernement à deux titres. D'une part, la contraction de l'effort de R&D a été limitée grâce à cette mesure à court terme et, d'autre part, à plus long terme, elle a facilité l'investissement et le recrutement des entreprises. Les TPE/PME y figurent en tête, grâce à des projets d'avenir et de jeunes diplômés, garants de leur compétitivité future.

Fidèle à l'état d'esprit qui a motivé cette mesure, l'État continuera d'accompagner au quotidien celles et ceux qui œuvrent au dynamisme de la recherche et de l'innovation française.

Sylvie Retailleau

Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Introduction

Dans un contexte de très forte incertitude socio-économique induit par la crise sanitaire, les entreprises ont réduit leurs dépenses « non nécessaires » par précaution. Les dépenses de R&D, dont les bénéfices ne se mesurent qu'à long terme, ont souvent été vues comme un marge d'ajustement, et ont été réduites. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a mis en place en septembre 2020, dans le cadre du plan France Relance, un dispositif de financement spécifique de préservation des capacités humaines de R&D des entreprises et de soutien à l'emploi des jeunes diplômés.

Cette mesure de préservation de l'emploi de R&D fait partie du plan national de relance et de résilience (PNRR), lequel s'inscrit, au niveau européen, dans le plan de relance NextGenerationEU. Intégralement financée par des fonds européens, elle a été opérée par l'Agence Nationale de Recherche (ANR) via un conventionnement spécifique avec l'État.

Ce dispositif, pour éviter les pertes de compétences en R&D et soutenir l'insertion des jeunes diplômés au sein des entreprises a permis l'hébergement transitoire au sein des laboratoires de recherche publics des personnels d'entreprises et le renforcement des liens entre la recherche publique et la recherche privée. Y était éligible tout établissement public de recherche ou structure de recherche à but non-lucratif investie d'une mission de recherche.

En prenant en charge une partie de la rémunération de chercheurs qui sont affectés à une collaboration de recherche entre une entreprise et un laboratoire public, l'État a ainsi soutenu le maintien en emploi de chercheurs du privé et le recrutement de jeunes diplômés, à hauteur d'un ticket moyen de 100 000 euros par personnel de R&D bénéficiaire.

La mesure a permis la préservation de 1 400 emplois et un montant total d'engagement de 149 millions d'euros. Si le calibrage initial de la mesure (jusqu'à 2 000 bénéficiaires) anticipait des différents scénarios plus pessimistes pour les emplois de R&D, la reprise économique plus rapide que prévue, accompagnée par le Gouvernement, a permis aux entreprises de moins comprimer leurs dépenses de R&D.

Au-delà de l'aspect quantitatif, la mesure apporte aussi une réelle satisfaction du point de vue qualitatif. Elle a en effet permis de préserver l'emploi de jeunes diplômés ou d'en faciliter l'insertion professionnelle dans un contexte d'incertitude économique forte. La mesure a également bénéficié principalement aux TPE/PME qui ont, par cet intermédiaire, très souvent amorcé un premier contact avec la recherche publique. De plus, la mesure a souvent permis aux TPE/PME de se lancer dans des projets qu'elles reportaient depuis plusieurs mois : au-delà de préserver les capacités de R&D, l'initiative a ainsi permis de lancer des dynamiques de R&D gelées. Enfin, la mesure a été fortement territorialisée avec des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire français.

Chiffres clés

- 75 % des entreprises bénéficiaires sont des TPE/PME, souvent autour d'une première collaboration
- 72 % des personnels bénéficiaires sont des jeunes diplômés
- 1 400 personnels de R&D bénéficiaires
- 844 entreprises bénéficiaires et 104 établissements d'accueil mobilisés
- 71 % des bénéficiaires affectés dans une entreprise hors Île-de-France

Qui sont les personnels de R&D concernés par ce dispositif ?

Le dispositif concerne quatre types de personnels de R&D :

- des **salariés d'une entreprise** accueillis à temps partiel au sein d'un établissement public de recherche ou une structure de recherche à but non-lucratif investie d'une mission de recherche (action 1)
- des **salariés d'une entreprise** s'engageant dans une formation doctorale réalisée à temps partiel dans un établissement public de recherche ou une structure de recherche à but non-lucratif investie d'une mission de recherche (action 2)
- de **jeunes diplômés de niveau master** embauchés par un établissement public de recherche ou une structure de recherche à but non-lucratif investie d'une mission de recherche, et accueillis à temps partiel en entreprise (action 3)
- des **jeunes docteurs** embauchés par un établissement public de recherche ou une structure de recherche à but non-lucratif investie d'une mission de recherche, et accueillis à temps partiel en entreprise (action 4)

Pour les actions 1, 3 et 4, la mesure permet de financer jusqu'à 80 % du salaire chargé du personnel de R&D (avec un montant maximum par action) et un forfait d'accompagnement pour le laboratoire durant une période de 12 à 24 mois.

Pour l'action 2, la mesure permet de financer jusqu'à 50 % du salaire chargé du doctorant (avec un montant plafonné) et un forfait d'accompagnement pour le laboratoire durant une période de 36 mois.

Une forte mobilisation de l'ensemble des structures de recherche

Pour mettre en place cette mesure, le ministère a choisi de s'appuyer sur les acteurs de la recherche publique qui ont été chargés de porter des collaborations de recherche avec des entreprises.

Au total, une centaine de structures de recherche ont mis en place plus de 1 000 conventions de collaboration avec des entreprises. Ces structures sont de nature très diverse : on retrouve non seulement la majorité des organismes nationaux de recherche mais également plus de 80 établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités ou écoles) ainsi que d'autres structures, comme un centre hospitalier universitaire ou un centre de lutte contre le cancer.

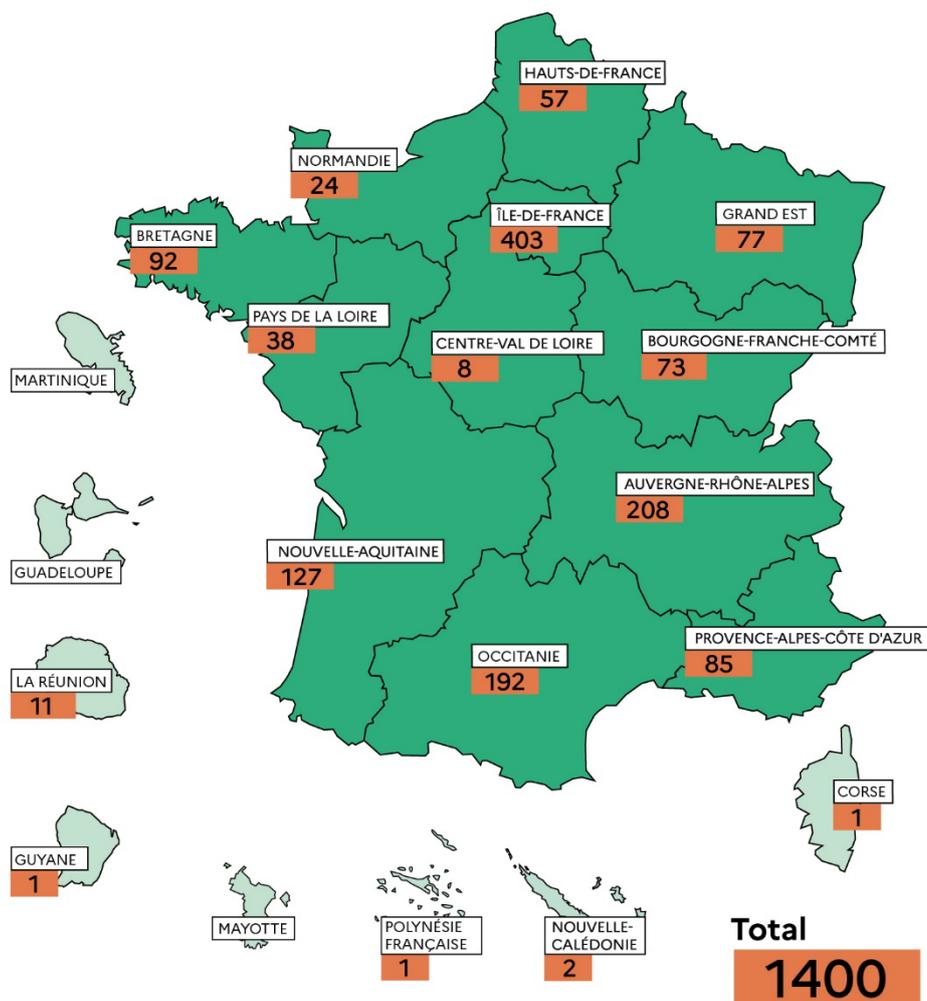
Durant toute la phase de mise en œuvre de la mesure, les opérateurs de recherche ont bénéficié de l'accompagnement de cellules territoriales animées par les délégations régionales académiques à la recherche et l'innovation. Celles-ci ont été par ailleurs fortement mobilisées pour assurer l'expertise des dossiers soumis.

Typologie des structures de recherche bénéficiaires		
Organismes nationaux de recherche ou établissements de périmètre national		
EPST	EPIC	Autres
CNRS	CEA	ENSAM
INRAE	CIRAD	IMT
INRIA	IFPEN	IRT Saint Exupéry Lyon
INSERM	IFREMER	IRT SystemX
IRD	ONERA	Mines ParisTech
		Université Gustave Eiffel
Universités		
Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	Université de Franche-Comté	Université de Strasbourg
CY Cergy Paris Université	Université de Haute-Alsace	Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
La Rochelle Université	Université de Lille	Université de Technologie de Compiègne
Le Mans Université	Université de Limoges	Université de Technologie de Troyes
Sorbonne Université	Université de Lorraine	Université de Toulon
Université de Bretagne Occidentale	Université de Montpellier	Université de Tours
Université Claude Bernard Lyon 1	Université de Nantes	Université d'Orléans
Université Clermont Auvergne	Université de Nîmes	Université Grenoble Alpes
Université Côte d'Azur	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Université Jean Monnet Saint- Etienne

Aix-Marseille Université	Université de Picardie Jules Verne	Université Le Havre Normandie
Université Angers	Université de Poitiers	Université Lumière Lyon 2
Université d'Artois	Université Polytechnique Hauts-de-France	Université Paris-Saclay
Université de Bordeaux	Université de Reims Champagne-Ardenne	Université Toulouse 1 Capitole
Université de Bourgogne	Université de Rennes 1	Université Toulouse III – Paul Sabatier
Université Bretagne Sud	Université de Rouen Normandie	Université Paris-Est Créteil
Université de Caen Normandie		
Écoles		
AgroSup Dijon	ENSM Besançon	Institut Agro Rennes-Angers
Bordeaux INP	ENSTA Bretagne	Institut d'Optique Graduate School
Centrale Innovation	ENSTA Paris	ISAE-ENSMA
CESI Nanterre	ENTPE Vaux en Velin	ISAE-SUPAERO
Clermont Auvergne INP	ESTIA Bidart	ISAE-Supméca
CPE Lyon	Grenoble INP	JUNIA
Ecole Normale Supérieure de Lyon	INSA Centre-Val de Loire	Oniris
Ecole Supérieure du Bois Nantes	INSA Lyon	Toulouse INP
ENIB Brest	INSA Rennes	UniLaSalle Amiens
ENIT Tarbes	INSA Rouen Normandie	UniLaSalle Rennes
ENSAIT Roubaix	INSA Strasbourg	VetAgro Sup
ENSCR Rennes	INSA Toulouse	
Autres		
Association Léonard de Vinci	CHU Dijon-Bourgogne	GIP CYROI la Réunion
Centre Leon Berard Lyon	Fondation I2ml Nîmes	Institut Europlace de Finance
CERMEP Lyon		

Les 1 400 chercheurs bénéficiaires sont répartis sur l'ensemble du territoire national (y compris dans les régions ultra-marines). Selon le critère de localisation de l'entreprise, les cinq régions qui concentrent le plus grand nombre de personnels bénéficiaires sont l'Île-de-France (28 %), Auvergne-Rhône-Alpes (15 %), Occitanie (14 %), Nouvelle-Aquitaine (9 %) et Bretagne (7 %).

Personnels de R&D bénéficiaires par région de l'entreprise



Un succès particulièrement marqué des actions ciblées sur les jeunes diplômés et une mobilisation forte des petites entreprises.

Le dispositif a permis de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés et d'inciter les plus petites entreprises à s'engager dans une activité de R&D durable :

- 72 % des personnels bénéficiaires sont des jeunes diplômés
- Trois-quarts des entreprises bénéficiaires sont des PME ou des microentreprises

Par ailleurs, les premières remontées qualitatives font état d'une proportion importante de PME qui collaborent pour la 1^{ère} fois avec la recherche publique. La mesure joue donc pleinement son rôle de soutien à la compétitivité du tissu industriel, la recherche partenariale étant un levier essentiel pour développer une démarche globale d'innovation.

Personnels de R&D bénéficiaires par action		
	Nombre	Part
Action 1	364	26 %
Action 2	31	2 %
Action 3	583	42 %
Action 4	422	30 %
Total	1 400	100 %

Entreprises bénéficiaires par catégorie de taille		
	Nombre	Part
Micro entreprise	80	9 %
Petite et moyenne entreprise	551	65 %
Entreprise de taille intermédiaire	113	13 %
Grande entreprise	100	12 %
Total	844	100 %

Exemples de bénéficiaires

MedinCell® et le Centre de Recherche Paul Pascal

MedinCell® est une PME pharmaceutique technologique localisée sur Montpellier Méditerranée Métropole. Elle développe des médicaments innovants injectables à action prolongée visant de nombreux domaines thérapeutiques. Les produits sont basés sur la technologie BEPO® (propriétaire de MedinCell®), visant à garantir l'observance des patients, améliorer l'efficacité et l'accessibilité des traitements, mais également diminuer l'empreinte environnementale.

La mesure a permis de mettre en place une nouvelle collaboration en mobilisant un salarié de MedinCell® qui est mis à disposition du CNRS pour travailler sur le projet. Le financement alloué à cette collaboration de 24 mois s'élève à 148 000 euros.

Avec le projet de recherche « Spraylease », fruit d'une collaboration avec l'équipe « Colloïdes, interface et assemblage » du Centre de Recherche Paul Pascal (CRPP UMR 5031 – Université de Bordeaux, CNRS), MedinCell® s'inscrit dans la mission de l'OMS « *d'investir dans la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques, vaccins, diagnostics et autres outils* ».

À ce titre, les dispositifs de pulvérisation (dits sprayables) sont de plus en plus utilisés pour administrer des principes actifs, mais la mise au point de spray colloïdaux biodégradables pour la libération contrôlée d'un principe actif constitue un véritable enjeu pour le développement d'une nouvelle plateforme technologique répondant à un réel besoin.



**Verbatim Ingénieur de recherche :
Romain Hello (Ingénieur Chimiste,
Salarié MedinCell®)**

J'ai souhaité m'investir dans le projet « Spraylease » pour son aspect novateur et les enjeux médicaux que ce projet porte. Issu d'une école d'ingénieur généraliste avec une option en chimie organique, je suis salarié depuis trois ans au sein de la PME MedinCell® et mes principales activités adressent la synthèse de polymères et la formulation de système à relargage contrôlé. La collaboration avec le Centre de Recherche Paul Pascal va me permettre de développer ma compréhension des systèmes colloïdaux et d'approfondir mes connaissances en physico-chimie de la matière molle en bénéficiant de l'expertise de l'équipe du laboratoire d'accueil.

**Verbatim Responsable scientifique
entreprise : Sylvestre Grizot (PhD,
Senior Principal Investigator
MedinCell®)**

Cette mesure du Plan de Relance a permis à MedinCell® d'étendre ses thématiques de recherche. Le projet de recherche collaborative « Spraylease » vient répondre à un besoin médical, à savoir de développer de nouveaux moyens d'administrations pour les principes actifs. Cette opportunité a permis à un de nos ingénieurs d'obtenir une formation spécialisée en physico-chimie qui viendra renforcer nos connaissances après ces 24 mois de projet. Ces travaux ont aussi permis d'asseoir une collaboration avec un nouveau partenaire académique, le Centre de Recherche Paul Pascal et de favoriser ainsi le rayonnement de MedinCell®.

**Verbatim Responsable
scientifique académique :
Jean-Paul Chapel (Directeur
de recherche CNRS, CRPP)**

Le Centre de Recherche Paul Pascal a pu bénéficier de l'action 1 de la mesure de préservation de l'emploi R&D du plan de relance en accueillant au sein de notre équipe, Romain HELLO, sur une durée de 24 mois. Ce contrat de recherche collaborative entre une structure industrielle et académique permet une acculturation mutuelle efficace des domaines de recherche respectifs : le développement de médicaments injectables innovants pour MedinCell, la matière molle, les matériaux fonctionnels, et les biotechnologies pour le Centre de Recherche Paul Pascal. Un partenariat gagnant-gagnant, qui permet à MedinCell de développer des compétences nouvelles et très utiles en physico-chimie des colloïdes et des macromolécules, et pour nous d'étendre ses partenariats industriels au domaine très dynamique et innovant de la recherche thérapeutique par le développement conjoint de structures colloïdales permettant une libération locale et contrôlée de principes actifs.

Resalliance et l'Université Gustave Eiffel

Suite au dérèglement climatique, les vagues de chaleur sont plus fréquentes et intenses. L'effet est accentué dans les villes du fait du phénomène d'îlot de chaleur qui s'explique par la forte densité de construction, les matériaux urbains emmagasinant la chaleur, le manque de végétation... Il est donc primordial d'adapter au plus vite nos villes.

Pour choisir des aménagements urbains pertinents et appropriés, la mesure de préservation de l'emploi de R&D a permis une collaboration public-privé entre l'Université Gustave Eiffel et le bureau d'études et d'ingénierie Resalliance de la société Sixense Engineering. Le projet est dirigé par Julien Waeytens (Directeur de recherche à l'université Gustave Eiffel) et par Martin Hendel (professeur associé à ESIEE-Paris).

Cette coopération, bénéficiant d'un financement de 126 000 euros pour 24 mois, permet notamment des simulations microclimatiques grâce au concept de jumeau numérique. Des cartographies spatio-temporelles détaillées à l'échelle d'un quartier sont ainsi créées. Elles permettent de tester virtuellement des scénarii d'aménagement urbain pour améliorer le confort des usagers dans les zones critiques. Cette stratégie numérique sera testée et validée expérimentalement sur Sense-City, équipement scientifique de l'université situé à Champs-sur-Marne.

À terme, Resalliance pourra proposer cette solution digitale innovante aux collectivités territoriales et à l'international.

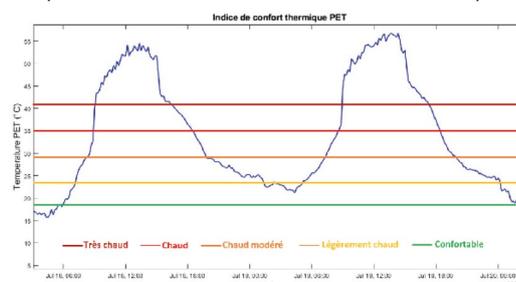


© Lerone Pieters sur Unsplash



©Yan Ulanowski, Ingénieur de Sense-City

Figure – Quartier de l'EquipEx Sense-City sous conditions naturelles avec son instrumentation permettant de calculer l'évolution temporelle de l'indicateur de confort thermique à l'été 2022



©Nacer Sellila, post-doc Univ Eiffel / Resalliance

Verbatim post-doctorant : Nacer Sellila (Université Gustave Eiffel)

À l'issue d'un parcours de formation et la chance d'avoir pu participer à de nombreux projets liés à l'environnement, la mesure de préservation de l'emploi de R&D m'a permis de rejoindre une communauté scientifique étoffée et profiter d'équipements de recherche remarquables utilisés pour cet ambitieux projet portant sur le réchauffement climatique. Ce projet permettra de mieux comprendre et cartographier le climat urbain grâce à des outils numériques anticipant les futurs aménagements afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et d'assurer le confort des citoyens.

Verbatim responsable scientifique entreprise : Alejandra Castellanos (Chef de projet Resallience)

Grâce au Plan de relance R&D, Resallience, bureau d'adaptation au changement climatique, devient un nouveau partenaire de l'Université Gustave Eiffel et expérimente sur ce projet, le modèle d'îlots de chaleur urbains développé sur le logiciel ENVI-MET et calé avec les données expérimentales de la chambre climatique de Sense City. Cette expérimentation se développera avec des images satellitaires de températures de surface du quartier analysé. Resallience apporte son expérience dans la caractérisation de l'îlot de chaleur de milieux urbains complexes et donne ainsi des éléments de compréhension de la problématique et des solutions pratiques de mitigation et d'adaptation pour les collectivités territoriales. L'objectif est de cibler l'expérimentation terrain en vue d'une répliquabilité en France et à l'international.

Coriolis Group et l'Université Bretagne Sud

Dans le cadre du projet mené avec l'Université Bretagne Sud (IRDL – Institut de Recherche Dupuy de Lôme – PFT CompositIC) Coriolis Group (PME de 150 personnes) développe une nouvelle machine d'enroulement filamenteuse pour le bobinage d'un faisceau de fibres de carbone imprégné dans une matrice polymère. Ce projet bénéficie de 74 000 euros pour une collaboration de 18 mois.

Le plateau technique CompositIC/IRDL donne accès à des ressources informatiques (logiciels de simulation, banque de données) qui permettent de modéliser l'architecture et le comportement du réservoir sous pression en fonction de sa géométrie et de ses composants. C'est aussi un accès à tous les moyens de prototypage et caractérisations techniques et scientifiques, des matières premières et des produits finis : microscopies, machines de traction et essais mécaniques, calorimétrie différentielle à balayage (DSC), pour sélectionner les meilleures compositions et la meilleure géométrie, en minimisant la masse des composants.



Verbatim jeune diplômé : Hector Jeannot

Diplômé Ingénieur en 2022 à l'École Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux de Nancy, ce qui m'a décidé à participer au projet, c'est avant tout, le travail sur l'hydrogène pour décarboner les transports.

Et c'est aussi la participation à cette démarche d'innovation : mettre en place des protocoles d'essais développer les machines, d'être dans le mouvement.

Pour mon activité, j'ai beaucoup de liberté et d'autonomie et c'est à moi d'aller chercher le savoir auprès des deux équipes avec lesquelles je travaille, celle de l'industriel, où j'apprends concrètement à utiliser et programmer des robots multiaxes d'enroulement filamenteux et l'équipe scientifique qui me forme à la modélisation et à la caractérisation.

Verbatim Responsable scientifique académique : Yves Grohens (Professeur à l'UBO, responsable du pôle thématique de recherche Composites, responsable du plateau technique CompositIC)

Ce projet nous offre une occasion pour explorer un nouveau mode de stockage de l'Hydrogène. La mesure de préservation de l'emploi de R&D a renforcé la collaboration existante et une opportunité pour accélérer le développement de la thématique Hydrogène à l'UBO. Cela a permis de mettre un pied à l'étrier opérationnel pour lancer la conception/ fabrication d'un nouveau Produit.

D'autre part, la typologie de l'ingénieur recruté est différente de celle des projets de recherche classique. Ingénieur collaboratif, curieux et mobile, avec une vision plus industrielle et une curiosité scientifique, c'est un mix de cultures.

Verbatim Responsable scientifique entreprise : Alexandre Hamlyn (Directeur scientifique Coriolis Composites)

Le plan de relance a accéléré le projet de machine du futur et les travaux autour du réservoir du futur. Il a permis l'embauche d'un ingénieur dédié au projet, avec un CDD de 18 mois. La collaboration avec CompositIC permet de consolider la formation d'ingénieur. Le plan de relance nous a ainsi permis de détecter des talents, avec la possibilité d'embauche à plus long terme.

POLYRISE et l'Université de Bordeaux

POLYRISE est une PME implantée sur la métropole bordelaise, spécialisée dans l'élaboration de revêtements couches minces optiques par voie chimique de type « sol-gel ». Elle développe des vernis aux propriétés fonctionnelles d'antireflet et d'anti-rayures pour des applications automobile et éclairage grand public. Elle est également présente sur les marchés de la défense et de l'aéronautique.

La technologie « sol-gel », développée et industrialisée par POLYRISE, offre une alternative bas coût au dépôt couches minces optiques par des techniques sous-vide, lui conférant de fait un avantage concurrentiel et des perspectives de croissance.

Avec le projet « Coatings », fruit d'une collaboration avec l'équipe « Polymères pour l'électronique, l'énergie et l'information » du Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO UMR 5629 - Université de Bordeaux, CNRS, Bordeaux INP), POLYRISE poursuit son effort R&D avec pour objectif la mise en œuvre de nouvelles formulations de vernis « sol-gel » antisalissure incorporant des fonctionnalités inspirées du biomimétisme répondant aux exigences réglementaires imposées à ses clients. Un des enjeux est notamment de retirer le composé fluor actuellement présent dans les vernis antisalissure commerciaux. Ce projet bénéficie de 126 000 euros pour une collaboration de 24 mois.



Verbatim Jeune docteur : Annette Delices

J'ai souhaité m'investir dans le projet « Coatings », soutenu par la mesure de sauvegarde de l'emploi R&D, en raison des défis scientifiques et technologiques adressés. Issue d'un parcours en chimie des matériaux, j'apporte mon expertise en chimie de surface (synthèse, fonctionnalisation de surface), en couches minces et en physico-chimie. Je propose différentes approches pour les nouvelles formulations et exploite diverses stratégies pour la mise en œuvre de nouveaux vernis multifonctionnels. La collaboration entre POLYRISE et le LCPO est idéale car elle me permet d'associer recherche appliquée et développement de produits innovants.

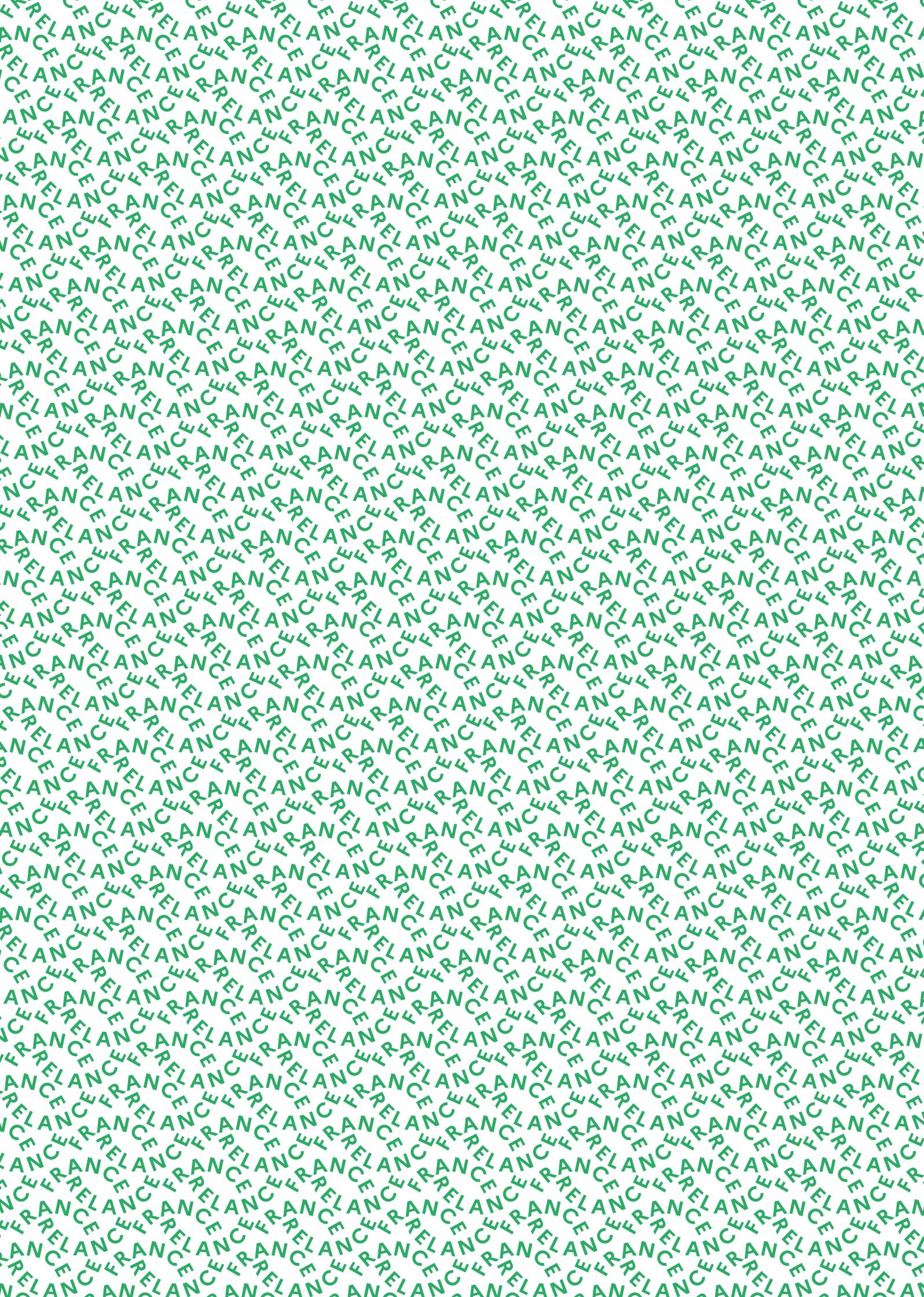
Verbatim Responsable scientifique entreprise : Vincent Gaud (PhD, CTO POLYRISE)

Le recrutement d'une jeune docteur dans le cadre de l'action 4 de la mesure de sauvegarde de l'emploi R&D – France Relance, constitue pour nous un élément essentiel et déterminant dans le développement du projet « Coatings » afin de répondre à une problématique et demande majeure de nos clients notamment de l'automobile. Au-delà du renforcement de notre lien avec l'excellence scientifique que représente le LCPO, cette mesure apporte un avantage majeur pour répondre à notre exigence d'une mise sur le marché rapide de produits.

Nous sommes fiers du recrutement de cette jeune docteur dédiée au projet « Coatings », d'amplifier notre collaboration avec le LCPO, reconnu internationalement en sciences des polymères et de renforcer notre ancrage dans l'écosystème de l'innovation néo-aquitain au service du développement économique.

Verbatim Responsable scientifique académique : Eric Cloutet (directeur de recherche CNRS, LCPO)

Pour l'équipe du LCPO, la mesure de sauvegarde de l'emploi R&D constitue une réelle opportunité de développer un projet ambitieux et novateur, tirant profit des avancées scientifiques récentes dans la structuration des couches polymères et dans le domaine des polymères super-hydrophobes et autoréparables. Nous souhaitons apporter nos compétences dans la chimie « sol-gel » et en physico-chimie des polymères pour permettre à la société POLYRISE d'innover dans le développement de revêtements multifonctionnels. Ce projet est également l'occasion d'asseoir avec POLYRISE une stratégie de collaboration solide et fructueuse à plus long terme, dans une démarche de transfert des développements scientifiques à l'échelle du laboratoire vers une entreprise qui propose des produits innovants.





**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Département de la communication
Pôle presse

01 55 55 82 00
presse-mesr@recherche.gouv.fr



Conception et illustrations — Mesr / Delcom 1